



EPLEFPA de Bazas
2 avenue de la République
33430 BAZAS

NOTE INTERNE

Déclaration de politique Qualité et engagement de la Direction



Version : V4

Date de création : 24 Février 2021

Date de modification :
19 mars 2021

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTSA : brevet de technicien supérieur agricole

CS : Certificat de Spécialisation

AQ: animateur qualité

MA: Maître d'apprentissage

REF 132 : Référentiel engagement de Service, Qualiformagri, pour les activités d'accueil, d'information, d'ingénierie de formation, de mise en œuvre et de suivi des activités concourant au développement des compétences et à l'insertion.

Au sein de l'EPLEFPA Terres de Gascogne, le CFPPA de Bazas met en œuvre des formations professionnelles forestières et agricoles, notamment la conduite d'engins forestiers, et propose des stages en sylviculture, en débardage, et en abattage, mécanisé ou manuel. (BPA Travaux Forestiers)

Le CFPPA de Bazas conduit la formation du BTSA Gestion Forestière par la voie de l'apprentissage, en partenariat avec le CFA de Sabres (40)

Le CFPPA dispense également la formation du BP AGRO-EQUIPEMENT (brevet professionnel, niveau 4) par apprentissage, en partenariat avec le CDFA de la Gironde. Le BPA Travaux d'Aménagements Paysagers est mis en œuvre sous forme de chantier-formation-insertion.

Enfin, le BP Responsable de Chantiers Forestiers et le CS Pilote de Machine de Bûcheronnage complètent l'offre des formations diplômantes.

La mission du CFPPA est d'accompagner les apprentissages et les évolutions

professionnelles des apprenants, qu'ils soient stagiaires ou apprentis, pour les préparer à entrer dans le secteur professionnel visé, ou à y améliorer leur positionnement. Elle s'exerce par les actions d'accueil, de formation et d'évaluation.

L'engagement de la direction pour un service de qualité est d'organiser les activités pour une prise en charge attentive et complète des besoins en compétences des apprenants et d'y apporter une réponse appropriée.

Du recueil de la demande à la proposition d'une formation, courte ou longue, diplômante ou non, la démarche du CFPPA doit être centrée sur l'apprenant et sur son projet professionnel.

Pour ce faire, le CFPPA se doit de développer le savoir-faire et le professionnalisme de ses équipes de formateurs, d'ingénierie, de personnel administratif, comptable et de service.

Le CFPPA s'adapte à la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018 et à l'évolution du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Une accompagnatrice VAE est désignée par la direction pour son expérience dans la mise en œuvre du processus de vérification et d'attestation des compétences du diplôme visé en VAE.

Le CFPPA de Bazas est investi dans le recueil régulier des attentes des professionnels des secteurs forestiers et agricoles, et des maîtres d'apprentissage, via des entretiens, des rencontres et la participation à des manifestations. En effet, l'offre de formation du Centre a vocation à répondre au plus près aux besoins en compétences des filières du territoire. De plus, la complémentarité des compétences acquises en Centre d'une part et en entreprise d'autre part, est un des atouts des formations en alternance et nécessite une communication nourrie.

Le Centre dispose des locaux nécessaires aux activités de formation générale et spécialisée (salles et ateliers). Il s'appuie sur des moyens matériels techniques et informatiques adaptés, actuels et entretenus. Il développe l'usage des nouvelles technologies.

Le CFPPA de Bazas est doté depuis 2016 d'un système de management de la Qualité selon la norme NF 214, reconnu par une certification.

Faire évoluer une telle démarche vers les exigences du Ref 132 met à l'épreuve notre capacité collective à nous organiser pour mieux comprendre et servir notre mission. La Qualité contribue à l'évolution du Centre et à sa pérennité.

Pour atteindre ces objectifs, la direction a nommé 2 animatrices qualité et elle attend de l'ensemble des agents de tout mettre en œuvre pour contribuer au respect du système qualité et pour produire les documents qualité relatifs à leur propre activité.

Les revues qualité et audits internes doivent être vus comme des occasions d'échanger sur la manière d'exercer nos activités et sur les voies de progrès possibles.

De même, les équipes contribuent aux bilans de formations et aux analyses des enquêtes de satisfaction, dans une recherche d'amélioration continue.

La direction s'engage à fournir les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement des activités dans les conditions requises par le référentiel Ref 132, dans le respect de l'équilibre budgétaire du Centre.